CR Conseil du quartier

"La Martinette" du 14 mars 2023

Présents : Françoise Bobo, Jacques Lambert, Jean-Jacques Swinkels, Stéphane Gras

Sécurisation du Chemin des Capeliers

Ce point est un point majeur de notre quartier. La situation est très dangereuse, avec des piétons (de tous âges) de plus en plus nombreux. Sans cette sécurisation, il ne fait pas de doute qu'un accident va prochainement se produire.

Ce point est remonté par le conseil de quartier depuis des années, quelles sont les perspectives quant à cette sécurisation ?

Cheminements doux

L'accès à des cheminements doux est une forte demande, et en particulier il serait très apprécié de pouvoir mieux utiliser la belle zone de nature que la commune possède à Bidot.

Pourriez-vous nous donner des nouvelles de ce cheminement doux vers Bidot d'une part, et d'autre part des cheminements doux qui pourraient être mis en place dans notre quartier (en direction du Collège ou du Lycée par exemple) ?

Incivilités / délinquance

Notre quartier a été victime de vols dans les boîtes aux lettres (en particulier Las Fious et Capelier) lors des dernières fêtes de fin d'année notamment, **pourriez-vous nous préciser les actions entreprises par la police municipale pour prévenir ce genre de vols ?**

Par ailleurs, nous constatons de nombreux actes d'incivilités dans la descente du chemin de Las Fious (charriots de supermarché laissées dans les fossés ou sur le chemin, poubelles renversées …) ; là-aussi, **quelles actions prévoyez-vous de mettre en place ?**

Enfin, nous constatons l'apparition de rodéo au niveau des ronds-points de la zone des portes du Gers, du Lycée, du nouveau rond-point de la déviation de St-Lys. Cela est créateur de nuisances sonores pour les habitants de Cantegraille en particulier, et c'est associé à une dangerosité accrue sur les routes de ce secteur ; **pourriez-vous porter ce point à la connaissance de la gendarmerie pour une surveillance renforcée ?**

Dispositif entre lotissement 13 Vents et Las Fious

De gros blocs de roches avaient été positionnés pour limiter le passage de véhicules à moteur. Ces blocs ont été supprimés, **en connaissez-vous la raison ?**

Location salle Bidot

Nous avons appris que la salle ne serait plus louable par les habitants de Fonsorbes, **auriez-vous des précisions sur ce sujet ?**

Circulation chemin de Cantegraille

La circulation est d'ores et déjà difficile sur ce chemin, et son état se dégrade de plus en plus, en particulier sur la fin du chemin. **Savez-vous quand les travaux de rebouchage initiés par le Muretain pourront être réalisés ? Au delà de ces travaux d'urgence, y a-t-il un plan plus moyen terme pour adapter ce chemin à l'augmentation des populations vivant autour (construction d'un nouveau lotissement en cours) ?**

Fossés chemin de Cantegraille

Les tontes d'herbe sont faites de façon trop excessive par la machine; cette dernière ne coupant pas mais arrachant l'herbe en grattant jusqu'à la terre qui, mise à nue est alors ravinée par les pluies, élargissant ainsi les fossés. Certains fossés en front d'habitation se détériorent très rapidement et la bande de terre entre les fossés et les clôtures rétrécit de façon alarmante jusqu'à pratiquement ne plus exister. Cela a déjà provoqué l'effondrement du bâti en ciment d'un collecteur d'égout. De plus, la terre, transportée par les eaux, s'accumule dans les buses jusqu'à contrarier l'évacuation des

pluies. **Pourriez-vous relayer l'information pour éviter ce problème lors de la prochaine campagne ?**

Sécurisation chemin d'Esquiré

L'intersection entre le chemin d'Esquiré et le chemin de la Pelicière ne possède aucune signalisation. C'est donc par défaut une priorité à droite. **Avez-vous un retour du conseil départemental quant à la mise en place d'un « cédez le passage » ?**

Par ailleurs, le chemin se dégrade là-aussi, et en particulier les bas-côtés, **avez-vous un retour suite à votre demande ?**

Dénomination chemin

Pour le chemin piétonnier reliant la RD68 avenue de la Gare à la RD82 chemin des Capeliers, nous proposons de le nommer « chemin de fer ».

Assemblée générale

Vous nous avez sollicités pour l'organisation d'une assemblée générale. Nous sommes très favorables à toute action qui pourrait apporter plus de participants au conseil de quartier, mais beaucoup d'entre nous ne sommes pas disponibles les Samedi proposés d'une part, et d'autre part force est de constater que reproduire ce que nous avons fait l'année dernière (flyer, tractage, réunion physique un samedi matin) ne fonctionne pas (une seule personnes était venue en plus et elle a depuis demandé à ne plus participer). **Peut-être pourrions-nous communiquer sur les panneaux municipaux ?**